



COMMUNE DE PENTHALAZ

Conseil communal

## **Préavis municipal 2017-15 Demande de crédit pour la réfection des sanitaires du camping de Penthalaz**

Monsieur le Président,  
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

La commission des finances, composée de Mmes Anne-Marie Dénéreaz, Samantha Cardaropoli, Patricia Magnenat, de MM. Daniel Rochat, Claude Brocard, Marc-Eugène Viret et Bernard Morel, s'est réunie le mercredi 17 mai 2017 pour examiner le préavis municipal 2017-15 relatif à la demande de crédit pour la réfection des sanitaires du camping de Penthalaz en présence de MM. Didier Chapuis et Pierre-André Ischi, municipaux.

Ce n'est pas un préavis classique sur lequel nous devons nous prononcer ce soir car les travaux de réfection des sanitaires du camping ont déjà été effectués. Celles et ceux qui se sont déjà rendus à la piscine cette année s'en sont peut-être aperçus. Que s'est-il donc passé pour que la demande de crédit soit postérieure aux travaux ? Ce montant de 129'000 francs, en fait, avait déjà été accepté par le Conseil communal de la précédente législature puisqu'il figurait au budget de l'année 2016, accepté en décembre 2015. Mais seule une petite partie des travaux – pour un montant de 18'317,25 francs, pris en charge par l'Association de la piscine – a été entreprise au cours de l'année 2016.

Le solde de 110'000 francs aurait donc dû être reporté sur le budget 2017, ce qui n'a pas été fait. D'où la nécessité pour la municipalité de présenter le présent préavis. Bien sûr, formellement, il aurait fallu attendre l'aval du Conseil Communal avant de commencer les travaux. Mais il était judicieux d'effectuer ceux-ci pendant la période hivernale, avant que la piscine n'ouvre pour le public. Sachant que le Conseil Communal n'avait rien trouvé à redire sur cette dépense lors du vote du budget 2016, la commission des finances, à l'unanimité, estime que cette demande de crédit doit être acceptée.

Un mot encore pour dire que le montant de 110'000 est estimé car toutes les factures ne sont pas encore rentrées.

La commission des finances se rallie donc aux conclusions du préavis 2017-15 et vous recommande de les accepter.

Penthalaz, le 1<sup>er</sup> juin

Le rapporteur : Bernard Morel



Les membres : Anne-Marie Dénéreaz



Daniel Rochat



Samantha Cardaropoli



Claude Brocard



Patricia Magnenat



Marc-Eugène Viret

